



La crise financière et les actions
du
MÉDAC

Diagnostic de la crise financière

- Le rôle des agences de notation
- L'autoréglementation
- Les rémunérations excessives des dirigeants
- Une réglementation peu protectrice de l'investisseur moyen
- Des produits peu encadrés
- Une formation professionnelle peu adaptée à la fréquence et au développement des produits nouveaux et complexes
- Un consommateur peu formé sur les questions financières

Agence de notation

- Agences de notation devraient être réglementées
- Divulgation de l'information
- Rapport sur leurs activités
- Information dans les deux langues

Revoir la définition de l'investisseur qualifié

- Capable de prendre des décisions de placement sans l'information fournie dans le prospectus
- La définition est reliée à l'avoir ou les revenus de l'actionnaire
- Notre recommandation:
 - Connaissance du domaine;
 - Envergure du portefeuille de valeurs mobilières;
 - Fréquence des opérations;
 - Nature des opérations;
 - Rôle joué par l'investisseur

Connaissance du client

- Renforcer l'obligation de connaître le niveau de tolérance au risque de l'investisseur



Connaissance du produit

- les organismes de réglementation tiennent à jour un **répertoire détaillé des produits financiers disponibles** sur le marché et **valident les formations** données aux représentants en s'assurant que celles-ci soient complètes et rappellent l'importance de bien connaître le degré de tolérance au risque de ses clients ;
- tout **matériel de formation produit par un émetteur engage sa responsabilité** ;
- les organismes responsables de leur certification développent des programmes et des examens permettant de valider le plus rapidement possible leurs connaissances face à ces nouveaux produits ;
- tous les représentants distribuant de tels produits soient obligés de suivre une formation spécialisée sur ceux-ci et que leurs connaissances soient vérifiées au moins tous les cinq ans avant le renouvellement de leur permis d'exercice.

Autres recommandations

- Vote consultatif sur la politique de rémunération des hauts dirigeants
- Programme de sensibilisation de la population à la recherche de placements alléchants. Cette recommandation est d'autant plus importante que les investisseurs seront sûrement à la recherche de tels produits au cours des prochaines années et oublieront les règles de prudence qui doivent guider un consommateur averti.
- Élargissement de la couverture du fonds d'indemnisation.
- **Des commissions des valeurs mobilières** près des citoyens

Le MÉDAC et la formation

Montréal

3,10,17,24 février: 18 à 21 h

26 et 27 février: 9 h à 16 h

21 et 22 avril: 9 h à 16 h

5,12,19 et 26 mai: 18 à 21 h

Québec

8 et 9 avril: 9 h à 16 h